

## La tenue des livres

M. N. Lacasse cause quelques instants sur ce sujet et rappelle que cette branche a été traitée pour la première fois à l'école normale en 1864, dans une conférence. La tenue des livres est l'art de tenir ses comptes. Tout le monde a besoin de mettre de l'ordre dans ses affaires ; de là l'utilité d'initier les enfants à la pratique de la tenue des livres, dès l'école primaire. Le conférencier parle de la tenue des livres en partie simple et en partie double, mais il convient que dans les écoles élémentaires, la seule tenue des livres à enseigner, s'est celle qui se résume à un seul registre, une seule page pour chaque compte, en un mot celle qui devra servir dans la famille du cultivateur ou de l'ouvrier. La calligraphie est sœur de la tenue des livres, par conséquent il faut veiller avec soin à l'enseignement de cette branche. M. Lacasse parle des deux formes de tenue des livres : *forme anglaise* et *forme française* ; suivant lui la forme anglaise est beaucoup plus pratique, parce qu'elle est plus simple et plus courte.

M. Lefèvre concourt dans les remarques de M. Lacasse, quant à l'importance d'enseigner la tenue des livres à l'école primaire ; mais il faut présenter cet enseignement sous un jour facile et attrayant, de telle sorte que les enfants de la campagne ou les fils d'ouvriers puissent tenir un compte exact de leurs petites affaires une fois sortis de l'école. Si l'on complique cet enseignement à l'école élémentaire, si l'on fait accroire aux écoliers qu'il faut absolument trois ou quatre registres pour tenir ses comptes, quand ils seront devenus hommes, ils ne voudront jamais s'astreindre à un travail aussi long et aussi difficile. Donc, à l'école primaire, ce n'est pas la tenue des livres qu'il faut enseigner, mais la tenue des comptes. Pour cela un seul livre ou cahier, une seule page :

Voici un exemple :

JANVIER 1891

Dates	Avoir		Dépenses		Espoir		Dettes	
	\$	ct	\$	ct	\$	ct	\$	ct
2 En mains (ou en poche.....)	75							
3 Reçu salaire.....	80							
5 Acheté de Jean-Baptiste ½ corde d'érable...			2	50				
6 Acheté 5 vgs de drap, chez Paul								10
15 Payé à Paul pour drap acheté le 6			5					
" Reste dû sur le drap acheté de Paul.....								5
17 Mis en Banque..			50		50			
18 Payé à Paul pour drap acheté le 6			5					
20 Vendu 10 minots de blé.....	11							
30 Retiré de la Banque.....	25							
" Reste en Banque					25			
Résultat du mois	191	00	62	50	25			
	62	50						
Il reste donc en mains.....	129	50						

On peut remplacer le mot *avoir* au haut de la première colonne par *recettes* et le mot *espoir* par *dû* ; le mot *espoir* est cependant bien trouvé, car on n'est jamais certain de recevoir ce qui nous est dû.

—Un assistant : mais que ferez-vous de votre *espoir* si vous venez à perdre des sommes qui vous sont dues ?

—M. Cloutier : hé bien ! nous ajouterons une nouvelle colonne qui pourrait s'appeler la colonne du *désespoir*. Et tout le monde de rire.

Le signe — placé avant le montant placé dans la colonne intitulée : *dettes*, veut dire que la dette est éteinte ; si elle n'est pas entièrement éteinte, il n'y a qu'à en inscrire la balance vis-à-vis le titre : *Reste dû*. Le signe + se place avant les montants qui se trouvent dans la colonne intitulée : *espoir*,